

N°599 – 5 Janvier 2005

Edito

Bonne année ! L'ANIA souhaite à tous ses interlocuteurs des pouvoirs publics, du secteur agricole, de la distribution, du monde scientifique et de la santé, des médias ainsi qu'aux entreprises de l'industrie alimentaire une très bonne année 2005. Nous formons le vœu que cette année permette des avancées décisives pour créer un cadre plus adapté aux relations commerciales, que l'apport de l'industrie alimentaire à la santé des consommateurs soit reconnu et qu'une nouvelle impulsion soit donnée à la dynamique exportatrice ! L'ouverture d'esprit et la bonne volonté de tous seront nécessaires pour que ces vœux prospèrent ; l'ANIA s'y engage.

Echanges Extérieurs

L'ANIA se mobilise pour la promotion des exportations agroalimentaires Alors que les résultats à l'export des IAA françaises montrent des signes de faiblesse, avec une érosion des parts de marché pour un nombre significatif de produits et sur un grand nombre de destinations, l'ANIA forte de ses fédérations se mobilise et relance ses travaux pour la promotion du développement des exportations agroalimentaires dans un esprit de partenariat avec l'ensemble des organismes impliqués dans cette problématique.

Sous la houlette de Frédéric Bouisset, vice président de l'ANIA en charge de ce secteur, le Groupe « Développement des Exportations » de l'ANIA, s'est réuni pour la seconde fois en décembre, poursuivant ses rencontres avec l'ensemble des partenaires concernés.

Jean-Claude Trunel, Directeur du Département Agroalimentaire d'UBIFRANCE, est ainsi intervenu pour présenter cet établissement public à caractère commercial (EPIC) en réorganisation pour mieux répondre aux besoins des entreprises. En complément d'un grand nombre **d'études et documents** publiés (études de marché, guides par pays, guide répertoires, lettre de veille, ...), les nombreux services **d'appui direct aux entreprises** ont été présentés. C'est le cas notamment de la procédure SIDEX (soutien individualisé à la démarche export des Pme / Tpe), des Entretiens Individuels qui peuvent être organisés avec les agents de la Mission Economique, des contrats pour le recrutement des VIE (Volontariat International en Entreprise, qui ont remplacé les VSNE), etc ...

Mme Riccoboni, chargée de mission à la Sous Direction des Echanges Internationaux du MAAPAR, est également intervenue pour présenter la réflexion en cours sur le contenu concret du « Kit Export » qui sera proposé dans le cadre du PNDIAA pour promouvoir les exportations agroalimentaires.

D'autres rencontres suivront. Ainsi le Groupe a invité la SOPEXA lors de sa prochaine réunion du 7 mars 2005.

De ces premières rencontres et discussions ont émergé des pistes d'actions pour l'ANIA pour 2005 :

- Mise en place d'une « mallette export ANIA », qui serait un véritable recueil des outils disponibles pour les entreprises, facile d'utilisation et organisée par type d'actions accessibles.
- Organisation en partenariat avec les fédérations une journée « Export de l'ANIA », rendez vous annuel, avec en prévision : la présentation des différents outils disponibles aux entreprises, des témoignages d'entreprises impliquées à l'export, et des rencontres avec la grande distribution étrangère.
- L'ANIA continuera parallèlement à s'impliquer auprès de l'administration et des organismes compétents pour militer pour la simplification des procédures d'exportation.

Qualité Consommation

Loi de Santé Publique : suivi du décret, amendement à la loi de finances rectificative pour 2004

L'ANIA poursuit ses contacts avec le ministère des solidarités, de la santé et de la famille tant au niveau des services (DGS) que du Cabinet. Après le départ de Pierre de Montlivault, conseiller technique du Ministre sur les questions de nutrition, une première réunion de travail aura lieu début janvier avec son successeur, Martin Guespereau. Un point sera alors fait sur l'état d'avancement de la rédaction du décret d'application de l'article 29 de la loi de Santé Publique.

Par ailleurs, un amendement à la loi de finances rectificative pour 2004, défendu par le Sénateur Leclerc, a été adopté au Sénat le 20 décembre dernier. Cette disposition technique vise notamment à préciser le fait générateur, l'exigibilité, et le contrôle de la contribution sur les messages publicitaires télévisés diffusés par les annonceurs qui ne procéderont à aucune information à caractère sanitaire (précision de l'article 29 de la loi n° 2004 806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique).

Affaires Sociales

Réouverture des négociations sur le DIF A l'issue des négociations, les organisations syndicales CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC conditionnent la signature des accords relatifs à la formation tout au long de la vie professionnelle (observatoire, professionnalisation, tutorat, frais de jurys et d'accompagnement des CQP) à des avancées sur le projet d'accord relatif au droit individuel à la formation (DIF). Une réunion paritaire est convoquée le 07 janvier après-midi pour conclure.

Communication

La CIAA nomme une nouvelle Directrice Générale La CIAA vient d'annoncer la nomination de Daniela Israelachwili comme nouvelle Directrice Générale. A partir de janvier 2005, elle reprend les fonctions de Raymond Destin qui est parti en retraite fin 2004. D'origine italienne, économiste de formation, Daniela Israelachwili a fait ses études en Italie, en Grande-Bretagne et en Belgique où elle a démarré sa carrière comme assistante universitaire au Collège d'Europe à Bruges. De 1987 à 2001, Daniela Israelachwili a travaillé à Bruxelles à l'UNICE (Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe) où elle a occupé diverses fonctions pour devenir directrice du département économique et financier, ensuite Secrétaire Général adjoint, et enfin Secrétaire Général faisant fonction. En 2002, Daniela Israelachwili quitte l'UNICE pour revenir à son Italie natale où elle travaille comme consultante en marketing et management.

Jean Martin, Président de la CIAA, commente ainsi cette nomination : « Je souhaite la bienvenue à Daniela Israelachwili. Je suis certain que sa longue expérience en matière d'associations professionnelles ainsi qu'en affaires européennes va contribuer grandement à guider la CIAA dans une période de croissance et de développement en soutien de la représentation de l'industrie agroalimentaire européenne à Bruxelles.

Salon Traçabilité 2005 Pour tous les acteurs concernés par le sujet, le salon Traçabilité est l'événement incontournable du début de l'année 2005. Il se tiendra les 25, 26 et 27 janvier au CNIT Paris La Défense et réunira plus de 130 professionnels.

L'ANIA s'associe à nouveau cette année à cette vitrine unique de solutions, d'outils et d'équipements à travers un stand où tous les industriels agro-alimentaires seront les bienvenus et sur lequel elle présentera pendant trois jours sa base de données réglementaires Alexi@.

Congrès 2005

160 intervenants de prestige témoigneront de leur retour d'expérience durant 60 conférences.

Associations, pouvoirs publics, consultants, juristes, experts, utilisateurs et offreurs de solutions en traçabilité se succéderont à la tribune du Congrès durant 3 jours.

L'ANIA interviendra le jeudi 27 janvier de 9h00 à 10h30 autour de la thématique suivante : Chaîne du froid : quels enjeux pour quelle organisation ? Traçabilité, température et conséquences sanitaires, avec Thierry Geslain, Directeur Qualité Consommation.

D'autre part, pour la première fois, Traçabilité propose la visite de deux sites exemplaires en matière de traçabilité, notamment la visite de la laiterie de Saint Denis de l'Hôtel qui ouvrira ses portes le lundi 24 janvier, de 8h à 16h.

Demandez votre badge visiteur et retrouvez sur le site web de la manifestation, le contenu détaillé des interventions et conférences : www.tracabilite2005.com

Colloque "La Bretagne et l'évolutions des modèles alimentaires"

Un colloque est organisé, à Rennes, le mercredi 2 février, par l'ABEA et l'ADRIA, sous le haut patronage de la Région Bretagne et de la DRAF. Nous souhaitons apporter aux dirigeants des éléments qui enrichissent leur vision prospective sur les conditions du renforcement de leurs avantages concurrentiels. La confirmation du modèle alimentaire français et de sa déclinaison en Bretagne.

Un événement unique pour :

- Rassembler les acteurs concernés par le positionnement agroalimentaire français et breton, dirigeants, et partenaires.
- Partager le constat, avec des experts, sur les tendances de consommation, de distribution et l'internationalisation des marchés.
- Dégager des pistes d'action pour la Bretagne.
- Etre force de propositions pour la politique régionale.

Recevez le Flash par Email

La diffusion papier du Flash va être progressivement remplacée par une version électronique qui sera plus rapide, nous vous recommandons donc de vous inscrire au plus vite. Pour recevoir le Flash par email, merci de contacter Virginie Flichy par mail vflichy@ania.net.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE